AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-6-69 943933

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 36-01-74)

(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MORBIHAN, ORNE)

Sous-Régisseur de Recettes de la D.D.A. — Protection des Végétaux, Route de Fougères, RENNES

C. C. P. RENNES 9404-94

ABONNEMENT ANNUEL

25 F

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 105 - 18 JUIN 1969

/ AVERTISSEMENTS /

POMME DE TERRE

- MILDIOU : Des petits foyers sont apparus au cours de la première décade de Juin dans plusieurs parcelles du Finistère.

Dans de nombreuses autres zones de production, le Mildiou a également été observé, le plus souvent sous forme de taches isolées.

Les pluies de ces derniers jours ont permis de nouvelles contaminations qui vont entraîner une extension notable de la maladie dès le début de la semaine prochaine. Les conidies (ou germes) du Mildiou, alors très abondantes constitueront un risque très grave pour les cultures insuffisamment protégées à cette période.

Pour prévenir ce risque, il est indispensable d'effectuer un traitement de toute urgence sur toutes les variétés sensibles.

Si nécessaire, ajouter à la bouillie anti-Mildiou un insecticide contre le doryphore.

POMMIER - POIRIER

Nous rappelons qu'un traitement contre le Carpocapse doit être effectué durant la période du 19 au 21 Juin.

Dans les vergers où aucune protection anticryptogamique n'a été réalisée au cours des dix derniers jours, il est conseillé d'adjoindre un fongicide à la bouillie préparée contre le Carpocapse.

Ce fongicide doit avoir pour but :

- d'éviter les repiquages de Tavelure toujours à craindre sur les arbres où des taches ont été repérées.

P. 283

.../...

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

- d'empêcher l'implantation dans les fruits, dont le grossissement est actuellement rapide, des germes responsables des maladies de conservation.

TOMATE

- MILDIOU : Un premier traitement contre cette affection doit être exécuté dès les prochains jours.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles,

G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. DELOUSTAL.

UN NOUVEAU CENTRE ANTI-POISON

"L'annexe au Bulletin n° 89 du 20 Février 1968 donnait l'adresse des deux "Centres anti-poisons" les plus proches de la région desservie par la Station, à savoir ceux de Paris et Tours, auprès desquels le médecin appelé à prodiguer ses soins à une personne intoxiquée à l'occasion de l'exécution de traitements antiparasitaires, pouvait obtenir tous renseignements utiles sur la thérapeutique à appliquer.

Nous faisons part à nos abonnés de l'ouverture récente d'un 3ème Centre d'Information anti-poisons intéressant plus spécialement la Bretagne. Il s'agit de celui de Rennes, qui fonctionne 24 heures sur 24 et peut donner des indications aux médecins traitants et accessoirement au Public sur la marche à suivre lors d'une intoxication.

Ce Centre est relié par ligne téléphonique directe au réseau de Rennes, son numéro d'appel est le (99) 300-300".